

Agriculteurs : vous partez bientôt en retraite ?



Accueil Paysan Auvergne, l'Afocg43, dASA et la Brèche vous proposent un cycle de formation pour :

Transmettre mon exploitation

Anticiper, se préparer et se projeter dans la transmission de sa ferme

Les agriculteurs soucieux de transmettre leur ferme pour une installation, se trouvent souvent confrontés à une multitude de questions au moment de leur départ en retraite. Comment trouver un successeur ? Que vais-je réellement lui céder ? Que fera-t-il de ma ferme ? Et moi, que vais-je faire une fois la main passée?... Et bien d'autres interrogations dans les champs sociaux, économiques, techniques et personnels.

Il y a donc un enjeu à faire un travail préalable à la transmission, afin d'anticiper un certain nombre de points de blocage, de s'approprier des outils permettant de bien analyser sa propre situation et de tenter de lever un maximum de freins.

C'est ce que le Celavar vous propose durant la formation «Transmettre son exploitation».

« Bâtir son projet de transmission, c'est d'abord se connaître soi-même, être lucide sur la «valeur» de sa ferme et se projeter positivement ».
Une participante à la formation, pendant l'hiver 2014

**5 journées de formation
entre décembre 2014 et mars 2015
à St Paulien (43)**

Plus d'infos
thomas.afocg43@gmail.com
04 71 74 97 81



Programme

Qu'est ce qu'une transmission réussie ?

Le 5 décembre 2014 - St Paulien (43) - Une journée

Intervenant: Dominique Lataste - Cabinet Autrement-Dit

Objectifs :

- Formuler une première définition de mon projet de transmission
- Mettre à plat mes questionnements et mes enjeux par rapport à mon projet de transmission
- Clarifier les critères d'une transmission réussie

Les aspects technico-économiques de la transmission

Les 27 janvier, 12 février et 26 février - St Paulien (43) - 2,5 journées

Intervenants multiples

Objectifs :

- Connaître les dispositifs existants pour faciliter la rencontre d'un repreneur (27/01)
- Quelle sera le montant de ma retraite et quels seront mes droits ? (27/01)
- Imaginer le devenir de ma ferme (27/01)
- Penser mon projet de retraite (12/02)
- Evaluer la valeur économique de ma ferme (12/02)
- M'approprier les aspects juridiques, fiscaux et réglementaires de la transmission (12 et 26/02)

La relation cédant-repreneur

Le 26 février et le 10 mars à St Paulien- 1,5 journées

Intervenants: CELAVAR Auvergne / Dominique Lataste - Cabinet Autrement-Dit

Objectifs :

- Appréhender la rencontre avec les porteurs de projet
- M'outiller pour contribuer à créer les conditions de la réussite de la reprise
- Envisager mon projet de vie après avoir transmis

La formation sera complétée par des temps d'accompagnement individuel pour élaborer l'auto-diagnostic de la transmissibilité de sa ferme.

Objectifs

L'objectif de cette action de formation est de vous permettre de clarifier votre projet de transmission par un travail de réflexion collective sur vos motivations, vos craintes et vos attentes et de construire un plan d'action pour réussir son projet par l'acquisition de connaissances techniques, administratives, économiques et juridiques.

Cette formation vous permettra d'entamer ou de poursuivre la réflexion pour clarifier votre projet de transmission bien en amont de la retraite, de rencontrer d'autres agriculteurs, d'échanger avec eux, de partager vos questionnements, vos craintes, vos idées, de bénéficier de témoignages pour dédramatiser le sujet et nourrir votre réflexion, de bénéficier d'apports d'intervenants sur les aspects humains, économiques, juridiques et fiscaux apportant les connaissances nécessaires à la réussite de votre projet.

Moyens pédagogiques

- Travail collectif et individuel
- Apports en salle sur les aspects humains, sociaux, économiques et juridiques de la transmission
- Rencontre de porteurs de projets agricoles
- Diagnostic de transmissibilité de sa ferme

Intervenants

Dominique Lataste du cabinet Autrement dit, psychosociologue et formateur, Thomas Frémont (AFOCG 43), Erwan Le Capitaine (Accueil Paysan Auvergne), Stéphanie Caillé (dASA), Céline Champouillon (La Brèche), un conseiller de la MSA, un conseiller du CER, un notaire...

Bulletin d'inscription au cycle de formation « Transmettre son exploitation »

à renvoyer à l'AFOCG 43, 53 rue de la Pardige, 43100 Brioude

Tel 04 71 74 97 81 - thomas.afocg43@gmail.com

INFORMATION SUR LE PARTICIPANT

Nom, prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Tél :

Courriel :

Statut (agriculteur..) :

INSCRIPTION A LA FORMATION

Je souhaite participer à la formation « Transmettre son exploitation ».

Je joins un chèque d'arrhes de 40 euros à l'ordre d'AFOCG 43.

Une confirmation d'ouverture du stage vous sera adressée au moins 8 jours avant le début de la formation. A la fin de celle-ci, une attestation de suivi de stage vous sera remise.

Attention : arrhes non remboursable en cas d'absence non signalée 15 jours avant la date de formation.

Fait le :

Signature :

Financement du cycle

Vous êtes agriculteur: Pour l'ensemble de ces modules, un dossier de demande de prise en charge sera déposé auprès du fond de formation des actifs agricoles non-salariés VIVEA.

Les réponses à ce financement sont données au maximum 1 mois avant la formation. Si la formation est acceptée, les agriculteurs à jour de leur cotisation MSA (exploitants à titre principal ou secondaire, cotisants solidaires, conjoints, collaborateurs, aides familiaux) seront financés.

Autres situations: nous contacter